

Fiche Métier

ANIMATEUR·TRICE DE STRUCTURE PROFESSIONNELLE OU ASSOCIATIVE

(Autre dénomination : conseiller·ère, chargé·e de mission...)

COMPÉTENCES

Savoirs

- Connaissances en hydrobiologie (écologie des milieux aquatiques, espèces de poisson...)
- Connaissances des inter-relations entre l'environnement aquatique et l'activité humaine
- Connaissance du milieu de la pêche et de l'environnement réglementaire et politique de la filière
- Notions de dynamique des populations

Capacités

(savoir-faire et savoir-être)

- Analyser des problèmes et proposer des solutions
 - Écouter et s'adapter à différents publics
- Argumenter, faire passer des messages
 - Gérer des conflits
- Aisance relationnelle
 - Diplomatie
 - Persévérance
- Ouverture d'esprit

MISSION

Coordonner et développer les actions d'une structure professionnelle ou associative autour de son expertise technique et assurer l'interface entre les acteurs concernés par le milieu marin ou le milieu « eau douce »

ACTIVITÉS

ANIMATION TECHNIQUE DE LA STRUCTURE - APPORT D'UN APPUI TECHNIQUE

- Rencontrer régulièrement sur le terrain, les pêcheurs et les gestionnaires, pour bien connaître leurs problématiques
- Assurer l'interface entre les professionnels ou associations, les pouvoirs publics, les gestionnaires publics de bassins versants, les grands aménageurs (EDF,...), les structures de recherche... pour : informer, conseiller, expliquer les réglementations, défendre les intérêts des pêcheurs, gérer les conflits...
- Assurer les obligations techniques de la structure (assister les associations de pêche à la ligne pour la réalisation de plans de gestion ou de plans de repeuplement, proposer à l'administration des règlements de pêche, attribuer des licences de pêche aux bateaux...) : réunir les personnes concernées, rédiger des propositions, les soumettre pour validation, suivre la réalisation
- Répondre à des demandes ponctuelles des gestionnaires, des associations ou des pouvoirs publics : informations, conseils techniques ou réglementaires (dans le cadre de comités techniques par ex.)
- Représenter la structure dans de nombreuses réunions locales, régionales ou nationales

ACQUISITION DE CONNAISSANCES DU MILIEU (ÉVALUATION DE L'ÉTAT DES STOCKS D'UNE ESPÈCE, INTRODUCTION DE NOUVELLE TECHNIQUES...)

- Définir des études (problématique + méthodologies) et les proposer aux partenaires scientifiques et financiers
- Mettre en œuvre les études retenues ou celles définies et pilotées par des structures publiques (IFREMER, Office français de la Biodiversité...) : si besoin, les commander à des prestataires, ou assurer la réalisation au plan logistique, technique et humain (stagiaires) (embarquement sur un bateau de pêche spécialement affrété, participation à une pêche électrique en rivière...)
- Traiter et interpréter les données

(suite au verso)

Fiche Métier

ANIMATEUR·TRICE DE STRUCTURE PROFESSIONNELLE OU ASSOCIATIVE

(Autre dénomination : conseiller·ère, chargé·e de mission...)

ACTIVITÉS

VEILLE - COMMUNICATION - VULGARISATION

- Diffuser les résultats des études aux partenaires et les valoriser par des actions de vulgarisation (colloques, bulletins, Internet, publications...)
- Organiser des actions de communication auprès du public (ex : promotion de la pêche à la ligne, éducation à l'environnement...) et participer à des salons, des expositions...
- Assurer une veille technologique et réglementaire dans le domaine lors de colloques, séminaires...

AUTRES ACTIVITÉS

- Fournir un dossier argumenté lorsque la structure se porte partie civile au tribunal en cas d'infraction constatée
- Assurer ponctuellement des formations (grands publics, étudiants, encadrement de stagiaires...)

ENVIRONNEMENT DU MÉTIER

Localisation

Comités régionaux des pêches maritimes, Fédérations départementales de pêches (des recrutements sont à prévoir dans les années à venir dans ce secteur), Associations de protection de la nature, ONG, Parcs Naturels Régionaux, Syndicats intercommunaux (en passant le concours de la Fonction Publique Territoriale)...

Particularités du métier / Conditions de travail

- Interlocuteurs·trices internes : petites équipes (1 directeur·trice, 1 ou 2 ingénieur·es, technicien·nes) + président·e et conseil d'administration
- Interlocuteurs·trices externes : nombreuses relations avec les professionnels ou bénévoles du secteur, les services publics et collectivités territoriales, les syndicats intercommunaux, les instituts de recherche...
- Autonomie dans l'organisation du travail, souvent plusieurs dossiers à suivre en même temps
- Travail motivant, peu routinier, avec de nombreux contacts